

Journée nationale d'études et de formation

SAMEDI 2 AVRIL 2016 À PARIS

Centre International de Séjour de Paris

6 avenue Maurice-Ravel
75012 Paris



UNION FÉDÉRATIVE NATIONALE
DES ASSOCIATIONS
DE FAMILLES D'ACCUEIL
ET ASSISTANTS MATERNELS

Engagée dans nos métiers depuis 1980

L'UFNAFAAM, union fédérative nationale, association loi 1901, regroupe assistants maternels, assistants familiaux et accueillants familiaux, représentant les différents modes d'accueil de l'enfant (employés par des particuliers, crèches familiales, aide sociale, placement spécialisé). Ses adhérents font d'elle, le mouvement national le plus représentatif et le plus important de la profession.

tél. 08.91.70.10.15 | fax 05.62.03.84.52
contact@ufnafaam.org | ufnafaam.org



L'assistant familial est-il un travailleur social ?

Journée organisée par l'UFNAFAAM.

Programme de la journée.

8h30 Accueil café.

9h00 **Ouverture de la journée**
par la présidente de l'UFNAFAAM.

9h30 **Geneviève Ival**, psychologue pendant 15 ans à l'ASE et
auteur du livre « *les assistants familiaux : écoutez-les !* »
Elle nous fera part de son témoignage de travail
en équipe avec l'assistant familial.

10h30 Échanges avec la salle.
Pause de 15 mn.

10h45 Rapport de l'ONED « **L'accueil familial : quel travail
d'équipe ?** », bilan, présentation et échange avec la
salle avec la participation de l'ONED (sous réserve).

11h45 Échanges avec la salle.

12h30 Déjeuner libre.

14h00 Table ronde : « **Comment mieux insérer les assistants
familiaux dans l'équipe éducative** », avec Mme
FAUCHEUX chef du service SAFA du département
de l'Aisne et des assistants familiaux

14h45 Échanges avec la salle.
Pause de 15 mn.

15h30 « **Retours d'expériences et regards croisés sur la
profession d'assistant familial** » avec des assistants
familiaux, un éducateur spécialisé et la participation
de Geneviève Ival.

16h15 Échanges avec la salle.

16h45 **Fin de la journée et bilan**
par la présidente de l'UFNAFAAM.

**Nombre de places limité,
pré-inscription requise.**

Renseignements et réservations sur
ufnafaam.org

25€ (20€ adhérent)
35€ (30€ adhérent) après le 20 mars 2016

L'assistant familial est-il un travailleur social ?



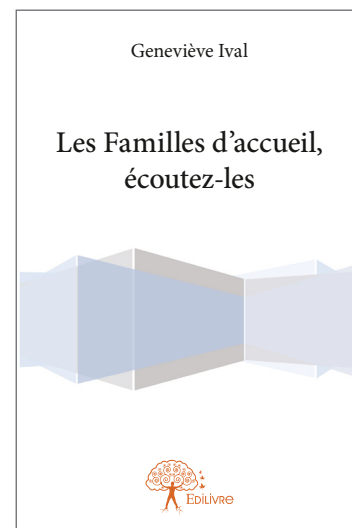
Obligatoire dans le code de l'action sociale et des familles, la dénomination « de travailleur social » pour présenter l'assistant familial n'est pas toujours très bien comprise par les équipes éducatives quand d'autres, à l'inverse, travaillent de concert.

Bien que l'assistant familial se voit confier des missions sociales et éducatives, la conscience collective prend-elle la mesure de ces compétences en tant que travailleur social et, si oui, dans quelle mesure les utilise-t-on ?

Les capacités obligatoires précisées dans le référentiel de son agrément sont-elles basées uniquement sur des valeurs humaines ou sont-elles nourries d'autres compétences qu'il faut définir plus clairement ? Dans l'équipe éducative quelle place est laissée à l'assistant familial et comment cette personne travaillant dans son milieu familial arrive-t-elle à construire son identité de professionnel ?



C'est à travers des témoignages que nous vous invitons à venir en débattre !



134x204 mm, 114 pages
Date de publication : 1 juillet 2015
ISBN : 9782332938039

> www.edilivre.com



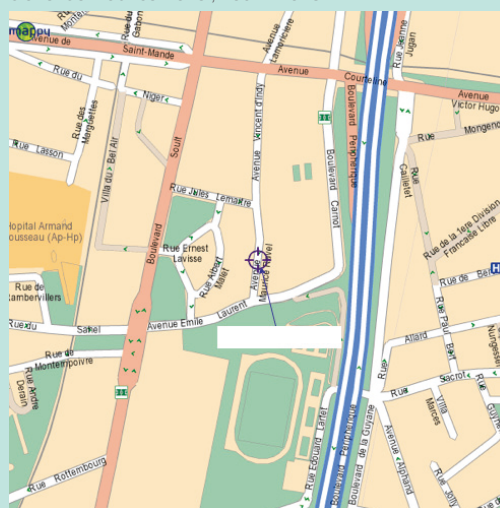
INFORMATIONS PRATIQUES

Entrée

25,00 € (20,00 € tarif adhérents Ufnafaam) la journée.
Nombre de places limité.

Lieu

Centre International de Séjour de Paris
6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris



Coordonnées GPS : 48°50'30.49"N 2°24'42.92"E

Accès

Bus 29, direction Porte de Montempoivre, arrêt Jules Lemaître - Maurice Ravel.
Métro ligne 1, station Porte de Vincennes.
Métro ligne 6, station Bel Air.

Renseignements

UFNAFAAM ARC
BP 52
29470 Plougastel-Daoulas
tél. 02.29.00.26.07 ou 09.80.54.13.10
edition@ufnafaam.org

L'Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistants Maternels (UFNAFAAM) est un organisme de formation enregistré n° 11754089075 auprès du Préfet de région d'Île-de-France.

L'assistant familial est-il un travailleur social ?

Bulletin d'inscription

à la journée nationale d'études et de formation

samedi 2 avril 2016

CISP, 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris.

A renvoyer avant le 20 mars 2016.

Merci de remplir une fiche par participant.

N° d'adhérent UFNAFAAM ou association affiliée

Nom

Prénom

Profession

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Email (obligatoire pour envoi de la convocation)

Une convocation à la journée de formation vous sera adressée par e-mail dès réception de votre règlement.

Jusqu'au 20 mars 2016

Tarif adhérent UFNAFAAM : 20 € TTC

Tarif non adhérent : 25 € TTC

Après le 20 mars 2016

Tarif adhérent UFNAFAAM : 30 € TTC

Tarif non adhérent : 35 € TTC

Date

Chèque n°

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement
(**chèque** à l'ordre de l'UFNAFAAM) est à adresser à :

UFNAFAAM ARC

Journée AF 2016

BP 52

29470 Plougastel-Daoulas

tél. 02.29.00.26.07 ou 09.80.54.13.10

edition@ufnafaam.org

